

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Restitution enquête Loi Sapin II Programme anticorruption : un an après

**Optimind et De Gaulle Fleurance et Associés restituent l'analyse des résultats de leur enquête exclusive sur la loi Sapin II menée auprès d'entreprises de tous secteurs confondus : banque, assurance et industrie & services.**

Un an après l'entrée en application de l'obligation de mettre en place un programme anticorruption, cette étude réalisée entre avril et mai 2018 permet de mesurer l'état d'avancement desdits programmes au sein des entreprises interrogées.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, de nombreuses entreprises françaises sont tenues de mettre en place huit mesures de détection et de prévention de la corruption. Les résultats de cette étude permettent de constater l'état d'avancement des entreprises ayant répondu dans le déploiement de ces mesures. Il en ressort une prise de conscience réelle des répondants, toutefois marquée par des degrés de maturité différents, qui dépendent essentiellement de leur organisation interne et de leur implantation géographique.

« La stratégie française de la lutte contre la corruption commence timidement à « porter ses fruits » : l'Agence Française Anticorruption continue son travail d'accompagnement des entreprises, tout en initiant ses premiers contrôles. En outre, les signatures des premières conventions judiciaires d'intérêt public illustrent une évolution du traitement de ces litiges. », déclare Dan Chelly, senior partner Risk Management, Optimind.

« Comme nous le constatons au quotidien chez nos clients, l'enquête révèle que les entreprises se sont emparées de la compliance, en nommant un compliance officer intervenant sur les sujets d'atteinte à la probité, mais également sur d'autres matières comme le RGPD par exemple » constate Matthieu Dary, Avocat, Senior Counsel, De Gaulle Fleurance & Associés. « Cela témoigne d'un véritable changement de paradigme au sein des sociétés et d'une volonté d'anticiper les risques » ajoute Charlotte Buraux, Avocat, Senior Counsel, De Gaulle Fleurance & Associés.

« Malgré les efforts affichés par les entreprises françaises, le chemin à parcourir reste encore long avant de pouvoir constater une progression significative de la France dans les classements internationaux de lutte contre la corruption », précise Jordane Ghazani, manager Risk Management, Optimind.

Le rapport complet de cette enquête est disponible sur le site Optimind, [www.optimind.com](http://www.optimind.com), rubrique [NewsRoom/Enquêtes](#).

Les chiffres clés :

- Seuls 30 % des répondants ont finalisé la mise en œuvre des 8 mesures clés et 26 %, la mise en œuvre de 4 mesures clés.
- Les 3 mesures clés les plus difficiles à mettre en œuvre sont :
  - la procédure d'évaluation des tiers (48 % des répondants l'ont mis en œuvre)
  - la procédure de contrôles comptables (61 % des répondants l'ont mis en œuvre)
  - le dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures en œuvre (39 % des répondants l'ont mis en œuvre)
- 60 % des répondants n'ont été soumis à aucun contrôle ou audit sur le sujet de la corruption.
- Plus de 80 % des répondants ont nommé un Compliance Officer.
- Avec le dispositif d'alertes mis en place, 3 % des alertes réceptionnées ont révélé des faits de corruption.

#### QUI SOMMES-NOUS

**Optimind**, société de conseil indépendante, accompagne les organismes assureurs, banques et grandes entreprises dans le ciblage des opportunités de nature à accroître leurs performances. Nous apportons du conseil et des solutions pour répondre aux défis majeurs de la compétitivité, de la transformation et de la réglementation. Ces enjeux, malgré les risques, offrent des opportunités de développement considérables.

Nos lignes de services couvrent chaque maillon de la chaîne de valeurs de nos clients : Strategy, Finance, Risk, Compliance, Market, Human Resources, Digital Transformation, Data, BPO.

**De Gaulle Fleurance & Associés** est une société d'avocats d'affaires full-service intégré. Elle offre à une clientèle française et internationale un service complet en conseil et en contentieux. Alignant son organisation sur les objectifs de ses clients, elle pratique une approche transversale des dossiers, dégage des frontières et des matières, et anime un écosystème de partenaires performants. Let's do #BusinessLawTogether !

#### CONTACTS PRESSE

##### Marine de Pallières

Communication &  
Public Relations Manager  
Optimind

[marine.depallieres@optimind.com](mailto:marine.depallieres@optimind.com)  
T/ 01 48 01 91 66 – P/ 06 07 03 57 91

##### Aude Poujade

Directrice de la Communication  
De Gaulle Fleurance & Associés  
[apoujade@dgfla.com](mailto:apoujade@dgfla.com)

T/ 01 56 64 02 64